DLP 06-10-04004653



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n°30 du 5 octobre 2004 - 2 pages - Numéro ordre postal : 52

Grandes Cultures

Colza

STADES : 3 à 8 feuilles.

Ravageurs

TENTHREDES

Toujours un reliquat de captures en cuvettes. Attaques de chenilles parfois importantes (30% de pieds porteurs) dans quelques parcelles comme à Elancourt (78), Fontaine le port (77).

Intervention envisageable seulement sur parcelles où les infestations seraient importantes sur des colzas peu avancés.

GROSSES ALTISES

Captures enregistrées dans pratiquement tous les sites, avec des miveaux importants à :

- Arthieul (95) 46 altises
- Mareuil le guyon (78) 31
- Janvry (91) 30
- Baulne (91) 25
- Lisses (77) 23
- Prunay / Essonne (91) 22

Comme le montre la synthèse ci-dessous, le pic d'activité est généralement enregistré 3 à 5 semaines avec le début du vol. Compte tenu des belles journées de ce début d'automne, ce pic sera peut être plus précoce cette année.

Les parcelles les plus exposées à ce ravageur sont les parcelles jusqu'à 6 feuilles, dans les secteurs où les captures sont de l'ordre de 20 à 30.

PUCERONS

Dans une majorité de parcelles, les infestations de pucerons verts restent modérées (0 à 15% de pieds porteurs). On a cependant des situations, au stade 3-5 feuilles présentant des attaques plus élevées comme à :

- Ablis (78) 20% de pieds porteurs,
- Fontaine le port (77), Saint vrain (91) 25%
- Touquin (77) 30%
- Château Landon (77), Pécy (77) 35%
- Chaumes en Brie (77), Vinantes (77) 50%
- Crisenoy (77) 65%

Une intervention n'est à envisager que sur les parcelles n'atteignant pas encore 6 feuilles, en présence de plus de 20% de pieds porteurs.

CHARANCON BOURGEON

Faibles captures enregistrées dans quelques sites en vallée de Seine (Jaulnes - Marolles / Seine - Fontaine le port), ainsi qu'à Lisses, Limours (91) Bullion, Saulx marchais, Bazainville (78).

Comme le montre la synthèse ci-dessous, le pic de vol est très hétérogène d'une année à l'autre (1 à 5 semaines après le début du vol).

BARIS

Des captures sont enregistrées dans pratiquement tous les sites de Seine et Marne, ainsi qu'à Elancourt (78) Guigneville / Essonne, Limours, Lisses, Monnerville (91). Il n'y a pas de relation parfaite entre sa présence à l'automne (non nuisible) et sa présence au printemps (nuisibilité possible).

Comparaison pluriannuelle vols de ravageurs d'automne

	ALTISES		CHARANCON BOURGEON	
	début vol	pic de vol	début vol	pic de vol
99/00	semaine 37	semaine 41	semaine 41	semaine 42
00/01	semaine 37	pas de pic	semaine 39	semaine 43
01/02	semaine 37	semaine 42	semaine 40	semaine 42
02/03	semaine 38	semaine 41	semaine 41	semaine 46
03/04	semaine 38	semaine 42	semaine 40	semaine 42 et 47
04/05	semaine 39		semaine 40	



Blé
Point cicadelles.

Colza
Mouche du chou.

Service Régional de la Protection des Végétaux ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

Publication périodique C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif individuel 2004 : 68 euros

MOUCHE DU CHOU

Des attaques importantes sont observées dans des parcelles des Yvelines (Saulx marchais, Arnouville les Mantes, Bazainville....) semées du 25 au 30/8. En arrachant les plantes, on trouve des larves blanchâtres de 7-8 mm, qui rongent le pivot. Dans les cas extrêmes, il peut y avoir rupture de celui-ci. Il n'y a pas de traitements de rattrapage possible.

Maladies

En général, la présence d'au moins une tache de phoma est observées sur moins de 10% des pieds. Quelques parcelles présentent une fréquence un peu plus élevée :

- sur CAMPALA à Jaulnes, Marolles sur Seine (77), Bullion et Bazainville (78),
- sur CARACAS à Neauphlette (78).

En absence de période humide durable, le risque reste limité.

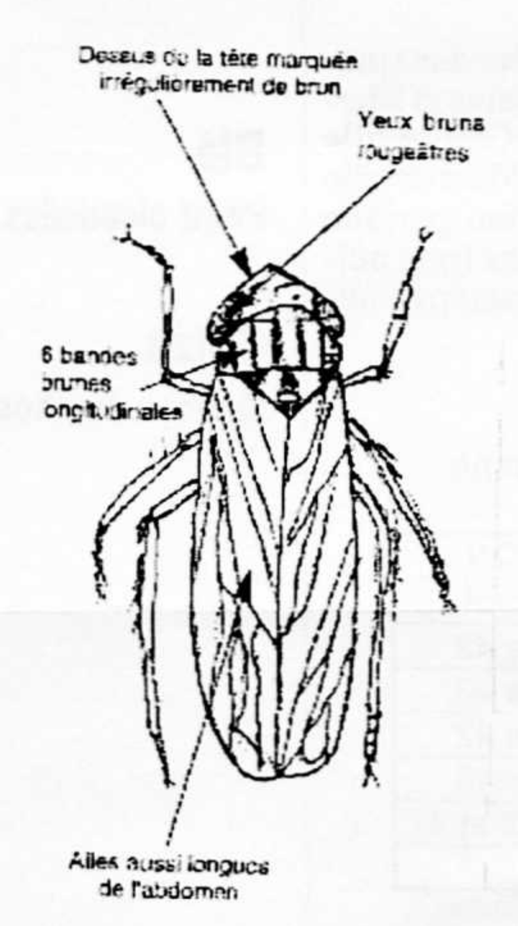
Blé

Pucerons

La présence de pucerons est notée dans certaines parcelles de repousses. Quelques ailés étaient visibles hier dans des parcelles déjà levées.

Cicadelles

Tous les insectes volants dans les céréales ne sont pas des cicadelles, et toutes les cicadelles ne sont pas des *Psammotettix alienus*, vectrices du virus des pieds chétifs. Seul un piégeage sur panneau jaune englué permet une bonne identification. L'insecte volant majoritairement au ras du sol, l'utilisation de cuvettes jaunes, même enterrées, n'est pas satisfaisante.



Taille réelle 3,5 à 4,5 mm

Réseau piégeage SRPV-FREDON parcelles de repousses 27/11 au 4/10

77-AMPONVILLE	12
77-CHAMBRY	1
77-CHÂTEAU LANDON	8
77-CHAUMES	18
77-CHOISY EN BRIE	6
77-CRISENOY	17
77-EGREVILLE	2
77-EPISY	0
77-JAULNES	1
77-MAISONCELLES EN BRIE	13
77-MONS EN MONTOIS	4
77-ST JEAN LES 2 JUMEAUX	1
77-TOUQUIN	3
78-ABLIS	1
78-BULLION	0
78-JOUARS PONCHARTRAIN	3
78-NEAUPHLETTE	6
78-SAULX MARCHAIS	6
91-GUIGNEVILLE	3
91-JANVRY	2
91-LES GRANGES LE ROI	1
91-MAISSE	7
91-ROINVILLIERS	1
91-SAINT VRAIN	0
95-CHARS	0
95-GUIRY	0
95-LE MESNIL AUBRY	3
95-MARLY LA VILLE	6

Les niveaux de captures sont relativement peu élevés. Traditionnellement, on estime qu'en dessous de 30 captures hebdomadaires / piège (de la taille d'une feuille 21x29.7), il n'y a aucun risque.

A suivre.

Le risque est surtout important pour les levées précoces. Facteurs aggravants :

- proximité de bois,
- préparation culturale éliminant les repousses sur une parcelle voisine (provoquant la migration des cicadelles éventuellement présentes).

Maïs

Pyrale

Dans les parcelles qui ont subi des attaques importantes de pyrale cette année, le broyage des résidus juste après récolte permet de réduire les effectifs de larves qui passeront l'hiver en diapause. Le broyage accélère aussi la décomposition des résidus et limite ainsi le support de champignons pathogènes (ex Fusarium).

Pois

Aphanomycès

Cette année encore, l'Aphanomycès est encore resté relativement discret. La raison essentielle est un printemps sans excès d'humidité, facteur numéro un de la contamination par le champignon. Cette maladie constitue toujours une menace :

- pour des parcelles indemnes jusqu'ici mais où le pois revient souvent,
- pour des parcelles touchées il y a 8-10 ans, sur lesquelles il serait envisagé de recultiver du pois.

Il convient dans ces situations de réaliser dès maintenant un test de détection préalable de la maladie dans le sol (= test aphano).

<u>Où et comment prélever ?</u>

S'il s'agit d'une parcelle qui a déjà été contaminée, il faut prélever dans les zones qui ont été touchées. S'il n'y a jamais eu de symptômes visibles ou enregistrés par le passé, il faut au minimum **un échantillon par parcelle, de préférence 1 pour 3 ha.**

Pour les très grandes parcelles, il faut donc faire plusieurs analyses.

Chaque échantillon doit être constitué de 15 à 20 prises prélevées en diagonale.

Pour chaque prise, décaper les quelques centimètres superficiels et prélever sur une hauteur de 25 cm environ.

Mélanger les prélèvements et en extraire 1,5 litres de terre minimum (environ 2kg minimum) à envoyer au laboratoire dans un sac plastique fermé avec une étiquette.

Si l'échantillon est stocké avant envoi, il doit être conservé dans un endroit frais et fermé. Attention, un prélèvement mal opéré, non représentatif, pourra engendrer un résultat négatif même si le champignon est présent dans la parcelle

<u>Laboratoires</u> :

Laboratoire SRPV Nord-Pas de Calais
ZAL du grand mont
81 rue Bernard Palissy
62750 LOOS EN GOHELLE
Tél : 03-21-08-62-70

FREDON Champagne-Ardennes
2 Esplanade Rolland Garros
BP 232
51 686 REIMS CEDEX 2
tel: 03 26 77 36 70

FREDON Centre
39 rue de la Borde
45808 ST JEAN DE BRAYE CEDEX
tel: 02 38 70 11 70